



Le pouvoir de l'humanité

XXXII^e Conférence internationale
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

8-10 décembre 2015, Genève



FR

CD/15/R8

32IC/15/6

Original : anglais

Adoptée

XXXII^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Genève, Suisse
8-10 décembre 2015
(Cérémonie d'ouverture : le 7 décembre au soir)

Ordre du jour et programme

XXXII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

8-10 décembre 2015
(Cérémonie d'ouverture : le 7 décembre au soir)
Centre international de Conférences de Genève

Ordre du jour et programme

Lundi 7 décembre (soir)

Cérémonie d'ouverture

Cérémonie de remise de la médaille Henry Dunant

(Ne fait pas partie de l'ordre du jour officiel de la Conférence)

Mardi 8 décembre (matin)

I. OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE

Séance plénière

1. Ouverture par le président de la Commission permanente
2. Lecture des Principes fondamentaux
3. Remise du Prix humanitaire spécial aux volontaires des Sociétés de la Croix-Rouge de Guinée, du Libéria et de Sierra Leone ayant participé à l'action contre l'Ebola
4. Discours de bienvenue de la présidente de la Confédération suisse
5. Élection des responsables de la Conférence et désignation des organes subsidiaires de la Conférence (commissions, Comité de rédaction, et Dialogue humanitaire – un laboratoire d'idées)
6. Organisation des travaux
 - Séances plénières, débat général, Comité de rédaction, commissions, Dialogue humanitaire – un laboratoire d'idées
 - Procédure d'élection des membres de la Commission permanente
7. Discours liminaires
 - Président de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
 - Président du Comité international de la Croix-Rouge
8. Rapport sur les travaux du Conseil des Délégués

9. Rapport sur la mise en œuvre des résultats de la XXXI^e Conférence internationale

II. DÉBAT INTERACTIF

Séance plénière

Débat interactif de haut niveau sur le thème principal « Le pouvoir de l'humanité : les Principes fondamentaux en action ».

Mardi 8 décembre (après-midi)

III. COMMISSIONS

Les sujets suivants seront examinés dans le cadre de commissions thématiques plénières. Chaque commission se tiendra deux fois dans des combinaisons linguistiques différentes en vue de favoriser des discussions plus interactives dans des groupes restreints, tout en donnant à toutes les délégations la possibilité de participer aux débats sur chaque sujet (les exceptions sont indiquées ci-après).

10. Les Principes fondamentaux en action (Commission A)
11. Les défis contemporains dans le droit international humanitaire (Commission B)
12. La violence sexuelle et sexiste – Action commune en matière de prévention et d'intervention (Commission C)
13. Les soins de santé en danger – Continuer ensemble à protéger la fourniture des soins de santé (Commission D)
14. Accroître la résilience en encourageant l'action locale pour réduire les risques de catastrophe et renforcer les cadres juridiques applicables aux catastrophes et aux situations d'urgence (Commission E)
 - Lancement de la Coalition d'un milliard pour la résilience
 - Renforcement des cadres juridiques applicables aux catastrophes et aux situations d'urgence

Les deux thèmes subsidiaires seront examinés dans le cadre de deux séances distinctes. L'interprétation dans toutes les langues de travail sera assurée durant les deux séances, car celles-ci ne se tiendront qu'une fois.

IV. DIALOGUE HUMANITAIRE – UN LABORATOIRE D'IDÉES

Le « Dialogue humanitaire – un laboratoire d'idées » donnera aux participants la possibilité de débattre des défis humanitaires actuels et futurs, et de collaborer à l'élaboration de solutions. Les séances de la Conférence s'appuieront sur des idées formulées dans le cadre de l'initiative « Des paroles aux actes » et sur un dialogue multilatéral entre différentes parties prenantes, l'objectif visé étant qu'il en résulte un impact mesurable sur le terrain et que le débat avance au-delà du périmètre fixé par les résolutions et dessine les contours de la XXXIII^e Conférence internationale.

Cinq discussions thématiques auront lieu entre mardi après-midi et mercredi soir sur les sujets suivants :

- migration
- systèmes de santé communautaires résilients
- environnements marqués par l'insécurité
- risques en milieu urbain
- risques de catastrophe et changements climatiques

Le laboratoire d'idées fera la synthèse des discussions thématiques à la lumière des questions intersectorielles, dont les Principes fondamentaux, le rôle d'auxiliaire, les partenariats, le volontariat et la problématique hommes-femmes.

V. DÉBAT GÉNÉRAL

Un débat général sera mené parallèlement à d'autres points à l'ordre du jour de la Conférence. En tant que réunion plénière, il fera l'objet d'un procès-verbal intégral.

VI. DÉBUT DES TRAVAUX DU COMITÉ DE RÉDACTION

Le Comité de rédaction travaillera parallèlement aux autres organes subsidiaires de la Conférence, à partir du mardi 8 décembre après-midi.

Mardi 8 décembre (soirée)

Réception

offerte par les autorités suisses

(Ne fait pas partie de l'ordre du jour officiel de la Conférence)

Mercredi 9 décembre (matin)

VII. GROS PLAN SUR LA MIGRATION

Séance plénière

Mise en évidence de notre préoccupation humanitaire commune à propos de la situation des migrants vulnérables le long des routes migratoires – dans les pays d'origine, de transit et de destination – dans le but d'améliorer la réponse humanitaire aux besoins des migrants en matière de protection et d'assistance.

15. Rapport intérimaire (2011-2015) sur la mise en œuvre de la résolution 3 de la XXXI^e Conférence internationale, « Migration : garantir l'accès, la dignité, le respect de la diversité et l'intégration sociale »

La séance plénière prendra note du rapport en tant que suivi de la XXXI^e Conférence internationale.

III. COMMISSIONS (suite)

IV. DIALOGUE HUMANITAIRE – UN LABORATOIRE D'IDÉES (suite) – fonctionne en permanence

V. DÉBAT GÉNÉRAL (suite) – fonctionne en permanence

VI. COMITÉ DE RÉDACTION (suite) – fonctionne en permanence

Mercredi 9 décembre (après-midi)

III. COMMISSIONS (suite)

IV. DIALOGUE HUMANITAIRE – UN LABORATOIRE D’IDÉES (suite) – fonctionne en permanence

V. DÉBAT GÉNÉRAL (suite) – fonctionne en permanence

VI. COMITÉ DE RÉDACTION (suite) – fonctionne en permanence

Mercredi 9 décembre (soirée)

Rencontre avec les candidats à l’élection à la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Visite du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

(Ne fait pas partie de l’ordre du jour officiel de la Conférence)

Jeudi 10 décembre (matin)

III. COMMISSIONS (suite)

IV. DIALOGUE HUMANITAIRE – UN LABORATOIRE D’IDÉES (suite) – fonctionne en permanence

V. DÉBAT GÉNÉRAL (suite) – fonctionne en permanence

VI. COMITÉ DE RÉDACTION (suite) – fonctionne en permanence

Jeudi 10 décembre (après-midi)

VIII. ÉLECTIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance plénière

16. Élection des membres de la Commission permanente
 - Appel nominal
 - Lancement du vote électronique
 - Proclamation des résultats ou poursuite de l’élection

IX. RAPPORTS ET ADOPTION DE RÉOLUTIONS

Séance plénière

17. Points faisant l’objet d’un suivi
 1. Rapport sur la mise en œuvre du Plan d’action quadriennal pour la mise en œuvre du droit international humanitaire

2. Rapport sur la mise en œuvre du Protocole d'accord signé le 28 novembre 2005 entre le Croissant-Rouge palestinien et le Magen David Adom d'Israël
18. Rapport sur les travaux de la XXXII^e Conférence internationale :
 - rapports de chacune des cinq commissions thématiques plénières
 - rapport du « Dialogue humanitaire – un laboratoire d'idées »
 - vue d'ensemble des engagements pris à la XXXII^e Conférence internationale
 - rapport du Comité de rédaction
19. Adoption de résolutions :
 1. Le renforcement du droit international humanitaire protégeant les personnes privées de liberté
Suivi de la résolution 1 de la XXXI^e Conférence internationale
 2. Le renforcement du respect du droit international humanitaire
Suivi de la résolution 1 de la XXXI^e Conférence internationale
 3. La violence sexuelle et sexiste – Action commune en matière de prévention et d'intervention
Suivi des recommandations de l'atelier 9 du Conseil des Délégués de 2013
 4. Les soins de santé en danger – Continuer ensemble à protéger la fourniture des soins de santé
Suivi de la résolution 5 de la XXXI^e Conférence internationale
 5. La sûreté et la sécurité des volontaires de l'humanitaire
Suivi de la résolution 4 de la XXXI^e Conférence internationale
 6. Renforcement des cadres juridiques applicables aux interventions en cas de catastrophe, à la réduction des risques de catastrophe et aux premiers secours
Suivi de la résolution 4 de la XXXI^e Conférence internationale
 7. Le renforcement de la réponse du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à des besoins humanitaires croissants
Suivi de plusieurs thèmes connexes examinés par le Conseil des Délégués de 2015 et des Conseils précédents ainsi que par la 19^e session de l'Assemblée générale de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, y compris le « Renforcement de la coordination et de la coopération au sein du Mouvement » et les « Principes et règles régissant l'assistance humanitaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge »
 8. Mise en œuvre du Protocole d'accord entre le Croissant-Rouge palestinien et le Magen David Adom d'Israël
Suivi de la résolution 8 de la XXXI^e Conférence internationale et prise en compte du rapport intérimaire
 9. Dissolution du Fonds Augusta et attribution du capital au Fonds Médaille Florence Nightingale – Révision du règlement de la Médaille Florence Nightingale

X. DÉBAT INTERACTIF

Séance plénière

Débat interactif de haut niveau sur les résultats de la Conférence – transformer les résultats en actions concrètes.

XI. CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE

Séance plénière

Cérémonie de clôture

Diverses manifestations parallèles seront par ailleurs organisées à l'initiative des participants à la Conférence. Un programme de ces manifestations sera inclus dans l'envoi des documents de travail officiels de la Conférence. Les manifestations parallèles ne font pas partie de l'ordre du jour officiel de la Conférence.